

cette hypothèse.

CRINON (P.), GARNIER (J.-P.) et HOURLIER (M.) — **Les monnaies frappées à Laon sous la Ligue.** (1)

Ville ligueuse, Laon posséda un atelier monétaire ayant frappé au nom de Charles X et de Henri IV. Charles X, roi de la Ligue (2 août 1589 - 9 mai 1590) est né le 22 décembre 1523. Oncle et parrain de Henri de Navarre (Henri IV), Charles de Bourbon est fait cardinal en 1548. Il devient archevêque de Rouen en 1550. Les Ligueurs le proclament roi à la mort de Henri III, le 2 août 1589, alors qu'il est emprisonné depuis le 23 décembre 1588. Le Parlement de Paris ratifie ce choix. Il fut emprisonné jusqu'à sa mort le 9 mai 1590 à Fontenay-le-Comte.

Les combats entre les armées de Henri IV (le duc de Longueville en Picardie, le maréchal d'Aumont en Champagne et le roi en Normandie) et les Ligueurs durèrent plusieurs années. Dans la région, des combats eurent lieu à Mondrepuis et à Gomont en mai 1590 où les Ligueurs sont battus. En octobre de la même année, les Ligueurs s'emparent de

6. F. de SAULCY, *op. cit.*, III, p. 186-187

7. L'exemplaire du denier parisis de Poitiers, Marchéville 2044 serait plutôt de Charles VI, Dy. 398B ou C.

8. Dr J. BAILHACHE, « Le denier parisis.... », *loc. cit.*, p. 70-71 et pl. III, fig. 6 et A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, n° 1622.

1. Collections consultées et remerciements : Cabinet des médailles, Monnaie de Paris, Musée de Laon, MM. Beau, Dhénin, Desnier, Holoubek, Lagasse, Sombart, Weyl.

Vic-sur-Aisne. En novembre le duc de Parme qui déplace son armée vers Valenciennes est attaqué par le roi près de Marle. La Fère fut un des lieux de résistance des Ligueurs ; le duc de Mayenne conserva la ville. Le duc de Parme est blessé au siège de Rouen le 8 mars 1593 et retourne aux Pays-Bas en passant par Château-Thierry. Il meurt en décembre 1593 et la Ligue s'affaiblit, les troupes n'étant plus payées. Mézières et Rethel se soumettent au roi alors que Reims, Guise et Laon restent à la Ligue. À partir de mai 1594, Henri IV vient préparer le siège de Laon à la tête de ses troupes. La ville capitule le 22 juillet et est remise au roi le 2 août ; il y entre triomphalement le lendemain. Ce n'est qu'après avoir affaibli la Ligue que Henri IV déclare la guerre à l'Espagne, le 17 janvier 1595 (2).

Le premier à décrire une monnaie de Laon fut le Dr Achille Colson. En publiant un écu d'or de sa collection, trompé par les apparences, il l'attribua alors à Bayonne (3). Cette attribution fut ensuite conservée jusqu'à la publication de Bordeaux qui a fait l'étude complète à partir des textes et attribué à Laon les monnaies de la collection Marchéville : écu d'or et quart d'écu d'argent auparavant classés à Bayonne et double sol parisis (4).

Bordeaux s'est reporté aux archives et en particulier à la publication des mémoires d'Antoine Richart (né avant 1550, mort avant 1603) dont le manuscrit conservé à la Bibliothèque de la ville de Laon, rapporte sur 336 feuillets *in-folio* les événements de 1589 à 1596. Ces mémoires ont été publiés par la Société Académique de Laon et nous lui empruntons les faits décrits plus loin. Nous devons également au Dr Bailhache une étude de cette période et une liste des ateliers, des graveurs et différents utilisés (5).

Le Conseil de la ville est autorisé à fabriquer de la monnaie avec l'argenterie de la ville (acte du 19 novembre 1589 signé du duc de Mayenne à Paris), jusqu'à concurrence de la somme de 8 000 écus. Le duc de Mayenne, lieutenant général du royaume, rédige, le 15 décembre 1589, les lettres patentes qui prescrivent de frapper monnaie à partir du 1er janvier 1590 au nom de Charles X. Les Ligueurs continuent à frapper monnaie à son nom après sa mort (jusqu'à l'année 1598 dans les ateliers de l'Ouest). Le Conseil de la ville de Laon accorde l'autorisation de frapper monnaie à l'orfèvre Bonaventure Leclercq. On commence à fabriquer en février 1590, mais un désaccord survient sur le type. Le 12 février est réunie une assemblée particulière, on fait lecture de la permission datée du 19 novembre précédent et il est alors conclu que Bonaventure Leclercq fabriquera et forgera des quarts et des demi-quarts d'écu : avec croix et légende *Sit nomen domini benedictum* et de l'autre côté la titulature et les lettres L et A jointes, aux mêmes poids et aloi que du temps de Henri III. Les articles sont signés par Claude Legras, juge ; par Bodin, procureur du roi ; par Leclercq, fabricant ; par Regnault Chastellain et Nicolas Guérault les gouverneurs de la ville.

Le 23 février 1590 une autre assemblée particulière est présidée par Claude Legras. Éloy Robert, orfèvre, est élu contrôleur de la monnaie forgée par Leclercq et prête ser-

ment sur le champ. On décide que l'essai de fabrication se ferait en présence du capitaine Branche, de Nicolas Branche et de Charles de Lancy. Bonaventure Leclercq indique le même jour qu'il avait fait graver quatre coins. Il avait associé à son travail son fils Claude Leclercq, Pierre Huré et Martin Tristand qui prêtèrent également serment. Les gouverneurs de la ville, Regnault, Chastellain et Nicolas Guérault prirent l'avis du Conseil et reçurent pour caution Claude Leclercq et Nicolas Huré.

Il fallut trouver du métal. Lors des réquisitions, les Cordeliers réussirent à épargner leur calice d'or, l'abbaye de Saint-Martin déclara volés les grands chandeliers et une relique précieuse. Ceci nous prouve que l'or fut bien frappé. Le 25 février 1590, furent levés 600 écus sur le Clergé et 600 écus sur les habitants (douze personnes soupçonnées d'être royalistes).

Le 9 avril 1590, commença la fabrication des quarts et demi-quarts – c'est l'appellation courante à l'époque pour désigner les huitièmes –, à la résidence des prévôts de la ville. Ceci sous le contrôle d'Éloy Robert et par les orfèvres cités : Bonaventure et Claude Leclercq, Pierre Huré et Martin Tristand. Le duc de Mayenne séjourna à Laon vers cette époque, du 26 au 28 avril, puis en juin 1590. La ville de Laon lui promit d'ailleurs 1000 écus pour prendre Crespy. L'année 1591 vit lever de nombreuses taxes sur les habitants et le Clergé pour payer les gens de guerre. Le duc de Parme séjourna à diverses reprises à Laon, ainsi que le prince de Chimay, Charles de Croy (en mai 1592) qui fut un des otages du roi d'Espagne lors des discussions de la Paix de Vervins.

L'émission de monnaie semble avoir été suspendue en 1592. Cette année-là, Michel de Gouy devient gouverneur de la ville pour le duc de Mayenne. A. Richart confirme que la fabrication de monnaie « qui avait été délaissée quelque temps faute de matière fut recommencée ». Le 25 février 1593 une assemblée particulière charge, à la place de Leclercq qui avait donné sa démission, les orfèvres Pierre Huré et Antoine Vatin de la nouvelle fabrication. Ces exemplaires de gros de Nesle datés 1593 occasionnèrent des troubles : on obligea les villageois à recevoir ces pièces qu'on leur refusera ensuite en paiement.

Pour le catalogue des monnaies retrouvées, nous mentionnons les variétés de coins. Deux variétés d'écus d'or sont connues ; un coin d'avvers a été utilisé avec deux coins de revers. Pour le quart d'écu de 1590, on a retrouvé des essais et deux séries de coins, la dernière étant liée avec les pièces de 1591. On ne connaît à ce jour aucun huitième d'écu, mais deux variétés de pinatelles au millésime 1590 et aucune de 1593. Nous indiquons également, après chaque type de pièce, les exemplaires mentionnés dans les catalogues de vente, mais sans illustration. Certaines annotations de catalogues nous ont en effet permis de retrouver des origines. Le relevé dans les collections françaises publiées est assez exhaustif. Si les mentions relevées dans A. Richart ne concernent que des frappes en argent, on a toutefois la certitude, de par les documents, que de l'or fut frappé puisque un calice et une relique furent cachés par les Cordeliers et par l'abbaye de Saint-Martin.

Catalogue

1 - Écu d'or de 1590 (première série)

A/(Soleil) CAROLVS.X.D.G.FRANC.REX.L.A, écu de France couronné avec grènetis intérieur.

R/+ SIT.NOMEN.D.BENEDICTVM.1590, croix fleurdéliée avec L en cœur dans un losange curviligne. Grènetis intérieur.

Titre : 0,958 ; poids : 3,375 g ; cours : 60 s. t.

2. Dom N. LE LONG, *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon...*, Châlons-en-Champagne, 1783, réimpression Bruxelles, 1980, p. 450-460.
3. Dr A. COLSON, « Écu d'or inédit du cardinal de Bourbon, Charles X, roi de la Ligue », *RN*, 1864, p. 34-36, dessin, p. 34.
4. P. BORDEAUX, « L'atelier monétaire de Laon pendant la Ligue », *ASFN*, 1895, p. 497-510. L'auteur fait également état du manuscrit de Mlle Belin conservé aussi à la Bibliothèque de Laon.
5. A. RICHART, *Mémoires sur la Ligue dans le Laonnois*, Laon, Paris 1569, p. 255 (novembre 1589), p. 235 (12 février 1589), p. 238 (23 février 1590), p. 261 (9 avril 1590), p. 407 (25 février 1593), p. 416 (rumeur de mai 1593). Après la p. 279, la numérotation reprend à 220. Dr J. BAILHACHE, « Pour servir d'introduction à la numismatique de la Ligue », *Courrier numismatique*, VII, 1933, p. 66-78 et Laon p. 71-74.

Type : Hoffmann 5 - Ciani 1484 - Lafaurie 1019 - Duplessy 1175 - Sombart 4948 (6).

Exemplaires :

a - Coll. privée, 3,23 g. Coll. H. Meyer (R. F.), 26 mai - 14 juin 1902, n° 1007 (Compiègne *sic*) = coll. P. Bordeaux (Feuardent), 28-30 novembre 1927, n° 1063 = VSO (CGF), 28 décembre 1996, n° 479. Cet exemplaire a servi à illustrer : Hoffmann 5 = Ciani 1484 = Duplessy 1175 = Sombart 4948.

b - Coll. privée, 3,33 g. (Coll. Pflieger), Gallia (Christies), 6 octobre 1987, n° 197.

c - Coll. privée, 3,35 g. (É. Bourgey), 29-30 janvier 1991, n° 262.

2 - Écu d'or de 1590 (deuxième série)

A/ Même coin avec toutefois un petit défaut entre A et N de FRANC qui s'accroît sur les exemplaires de cette série.

R/ Même description, mais coin nouveau (demi-annelet sous 1 et 5 de la date). Les petites barres horizontales placées aux extrémités du losange curviligne central sont simples alors que sur le coin de la première série elles avaient les extrémités pattées.

Même titre, même poids, même cours et mêmes références que n° 1.

Exemplaires :

a - BnF, n° 5 (E 1291), 3,33 g, ancienne coll. Jérôme Pichon, acquis le 31 juillet 1860. Cet ex. comporte un minuscule coup de poinçon en forme de fleuron à cinq branches près de la fleur de lis de droite (3 h) qui transparaît à l'avvers ; il s'agit d'un ajout postérieur.

b - 3,30 g, coll. Colson, Dr A. Colson, « Écu d'or inédit du Cardinal de Bourbon, Charles X, roi de la Ligue », *RN*, 1864, p. 34-36, dessin p. 34 (Bayonne *sic*) = (Rollin et Feuardent), 6-8 février 1868, n° 845 (Bayonne *sic*) = coll. Fabre = dessin repris par P. Bordeaux, « L'atelier monétaire de Laon pendant la Ligue », *ASFN*, 1895, n° 1, p. 505 = coll. Marchéville, III, VSO (Florange-Ciani), 22 avril 1929, n° 2992.

c - Musée de Laon, 3,37 g. Coll. G. Motte, H. Rolland, *Monnaies françaises. Étude d'après le Cabinet numismatique de M. Georges Motte à Roubaix*, Mâcon, 1932, n° 566 = (É. Bourgey), 12-15 novembre 1951, n° 473 = coll. (Claoué) (Crédit de la Bourse), 26-28 novembre 1993, n° 582 = cet exemplaire a servi à illustrer : Lafaurie II, n° 1019.

d - Coll. Pierre Carlo Vian (2e vente) (B. Poindessault), 15-16 décembre 1993, n° 320.

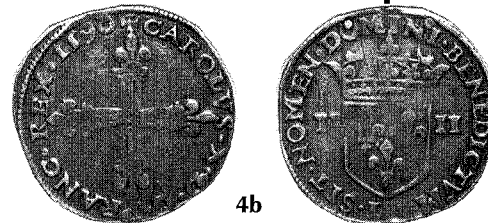
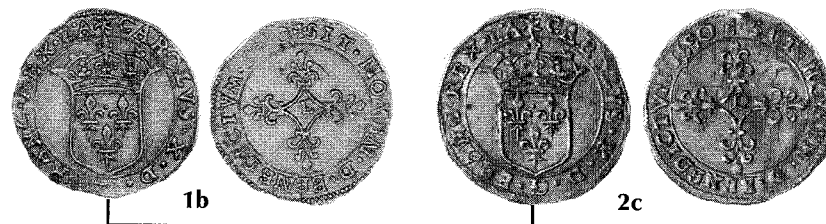
e - 3,31 g, (S. Bourgey), 17 mars 1997, n° 155.

Pour cette deuxième série de cinq pièces nous observons une grande homogénéité de frappe en médaille. Pour tous les exemplaires transparaît dans le champ du revers, à 2 h, une marque correspondant à l'un des fleurons de la couronne de l'avvers. Cette position, rigoureusement la même pour tous, laisse penser que le coin mobile était fixé à une articulation permettant un positionnement parfait et identique à chaque frappe.

Exemplaires d'écus d'or (n° 1 ou 2) non illustrés dans les catalogues :

- Coll. Dassy de Meaux (Rollin et Feuardent), 3 mai sq. 1869, n° 892 (acquis par Charvet).

6. H. HOFFMANN, *Les monnaies royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI*, Paris, 1878 ; L. CIANI, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris, 1926 ; J. LAFAURIE, *Les monnaies des rois de France, I, Hugues-Capet à Louis XII*, Paris-Bâle, 1951 et II, avec P. PRIEUR, *François Ier à Henri IV*, Paris-Bâle, 1956 ; J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris-Maastricht, 1988-1989 ; S. SOMBART, *Catalogue des monnaies royales françaises de François Ier à Henri IV (1540-1610)*, Paris, 1997.



- Coll. E. Gariel (Hoffmann), 27 avril - 5 mai 1885, n° 2129 (Bayonne (*sic*)), probablement l'ex. n° 2b.
- Coll. J. Pichon (R. F.), 24 avril - 1er mai 1897, n° 746.
- (R. F.) catalogue 1900, n° 2753, peut-être l'ex. précédent.
- (J. Florange), liste septembre 1961, n° 449 (1200 F), probablement l'ex. n° 2c.

Les lettres L et A sont donc les lettres convenues pour désigner l'atelier de Laon. La lettre L placée au revers, au centre de la croix, correspond à l'initiale de l'orfèvre qui avait fait graver les coins, Bonaventure Leclercq.

Un seul coin d'avers a été utilisé avec deux coins de revers facilement reconnaissables. Huit exemplaires nous sont donc connus.

3 - Essai du quart d'écu de 1590

A/ + CAROLVS.X.D.G.FRANC.REX.1590, croix fleurdelisée.

R/ (Point) SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDICTVM (point), écu de France couronné, accosté de II et II. L. A sous l'écu.

Type : Hoffmann 9 (A pour LA) - Ciani 1488 (A pour LA) - Lafaurie 1021a (piéfort ou essai, poids mentionné : 17,20 g).

Exemplaires :

a - BnF, n° 9, 19,19 g.

b - Monnaie de Paris, 18,98 g. Exemplaire illustré dans Lafaurie 1021a.

Les deux exemplaires sont de mêmes coins et de poids double des quarts suivants.

Cet essai de fabrication correspond très certainement à ce qui a été décrit par A. Richart, c'est-à-dire à l'essai réalisé suite à l'assemblée particulière du 23 février 1590, en présence du capitaine Branche, de Nicolas Branche et de Charles de Lancy.

4 - Quart d'écu de 1590 (première série)

Mêmes coins que l'essai n° 3.

Titre : 0,917 ; poids : 9,712 g, cours : 15 s. t.

Type : Hoffmann 8 - Ciani 1487 - Lafaurie 1021 1er type (frappe en 1590) - Duplessy 1177 - Sombart 4670.

Exemplaires :

a - BnF, n° 8275. Coll. Marchéville, n° 2998, exemplaire dessiné par P. Bordeaux, *ASFN*, 1895, n° 2, p. 508, 9,45 g.

b - Coll. privée, 9,44 g (rivets d'une ancienne monture visibles et conservés sur la monnaie).

Les deux exemplaires sont de mêmes coins.

5 - Quart d'écu de 1590 (deuxième série)

A/ Même légende, mais de coin différent. Un globule dans le champ, entre le 1 et le 5 du millésime.

R/ (Point) SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDICTVM (point), (le poinçon de la lettre E est cassé et cette lettre ressemble à une F), écu de France accosté de II et II. L. A sous l'écu.

Se reporter à la pinatelle pour l'antériorité de l'utilisation du E cassé. Le second coin de la pinatelle a été gravé avant le revers de cette série.

Exemplaire :

a - Coll. privée, 9,58 g.

Cet exemplaire est de même coin de revers que les suivants datés de 1591. Le globule entre et sous les deux premiers chiffres du millésime est à rapprocher du fragment d'annelet rencontré au même endroit sur le second coin de revers de l'écu d'or.

6 - Quart d'écu de 1591

A/ + CAROLVS.X.D.G.FRANC.REX.1591, croix fleurdelisée (coin de huitième d'écu ; nous avons vérifié la dimension du diamètre au grènetis et celle de la croix).

R/ Même coin que l'exemplaire n° 5a.

Exemplaire :

1a - Coll. privée, 9,49 g.

1b - Coll. privée, 9,41 g.

1c - Coll. privée, 9,73 g.

Ces exemplaires sont de même coins.

Exemplaires de quarts d'écu (n° 4 à 6) non illustrés dans les catalogues :

- un ex. de 1591 signalé par P. Bordeaux, *ASFN*, 1895, p. 509, Musée de Laon = A. Matton, *Inventaire du musée des Archives de l'Aisne*, Laon, 1889, n° 239 (don de Périnne, père), (ex. disparu).

- Coll. P. E. Legras (Van Peteghem), 6-11 mars 1882, un quart d'écu de Laon (d'après Bordeaux) dans un lot n° 1040 à 1043.

- Coll. C. Richard (R. F.), 5 mars et sq. 1884, lot 851 (3 p. dont 1 de Laon).

- Coll. Du Lac (2e vente) (R. F.), 6-11 juin 1910, lot 832 (2 p. dont Laon, 1591).

- Coll. Babut (1re vente) (É. Bourgey), 28 mars - 14 avril 1927, n° 480 (Laon, s. d.).

- Coll. P. Bordeaux (2e vente) (Feuardent), 28-30 novembre 1927, lot 1064 (9 p. dont 1 de Laon).

- (É. Bourgey), 14 décembre 1934, n° 333 (1590).

- (É. Bourgey), vente à l'amiable, XI-1958, n° 341 (1590).

7 - Huitième d'écu de 1590, 1591

Non retrouvé.

Titre : 0,917 ; poids : 4,856 g ; cours : 7 s. 6 d. t.

Type : Lafaurie 1022 1er type (frappe en 1590) - Duplessy 1178 - Sombart 4672.

Existence probable pour l'année 1590. Des quatre coins gravés par Bonaventure Leclercq, ainsi que nous l'apprend l'assemblée du 23 février 1590, l'un peut concerner logiquement le huitième d'écu non retrouvé.

En revanche, il n'y eut vraisemblablement pas de huitième d'écu frappé durant l'année 1591 puisque l'un des coins a été utilisé pour le quart d'écu.

8 - Double sol paris ou pinatelle de 1590, monnaie illégale (première série)

A/ + CAROLVS.X.D.G.FRANC.REX.1590, trois lis posés 2 et 1 sous une couronne. Au-dessous : L. A.

R/ + SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDICTVM (point), croix fleurdelisée.

Titre : 0,319 ; poids 4,706 g ; cours : 30 d. t. Contrairement aux monnaies précédentes, la légende commence à 6 h.

Type : Lafaurie 1025 - Duplessy 1179 - Sombart 4480.

Exemplaires :

a - BnF, n° 47 = N 7549, coll. Bailhache acquis le 24 mai 1933, 2,60 g.

b - Coll. Ferrari, exemplaire illustré par Lafaurie n° 1025.

Les deux exemplaires sont de mêmes coins, les flans très proches. La présence du point final au revers s'explique tout simplement par la volonté du graveur de meubler un espace trop grand entre la dernière lettre et la croisette.

9 - Double sol parisis ou pinatelle de 1590 (deuxième série)

A/ Même coin, toutefois un anneau a été ajouté sous le 5 du millésime. Cet anneau très discret, à peine visible, correspond à la volonté du graveur de différencier cette seconde série comme il l'avait fait pour l'écu d'or et pour le quart d'écu du même millésime.

R/ Sans le point final. La seconde lettre E de *Benedictum* ayant été gravée avec un poinçon cassé ressemble à une F, comme déjà observé sur le quart d'écu.

Le premier E de *Benedictum* étant normal, on remarque que le poinçon du E a été cassé au cours de la fabrication du coin de cette pinatelle. Le même poinçon ayant été utilisé pour le quart d'écu, on peut en conclure que la seconde série de quart d'écu de 1590 est postérieure à la seconde série de la pinatelle de la même année d'une part, et que certains poinçons de lettres ou de chiffres ont été utilisés indifféremment pour plusieurs types de monnaies. Ce coin de revers se différencie du premier par l'absence de point final.

Exemplaires :

a - Coll. privée, 2,76 g, coll. Marchéville n° 3003 = Duplessy n° 1179 (cet ex.) d'après un plâtre ébréché au revers = dessin dans P. Bordeaux, *ASFN*, 1895, n° 3, p. 509 (2,77 g) = Sombart 4480 = Crédit de la Bourse, vente à prix marqués, octobre 1993, n° 482.

Ces pièces sont exceptionnelles mais illégales puisque les lettres du duc de Mayenne du 14 avril 1590 : « font défenses de fabriquer aucunes pièces de 6 blancs et 3 blancs, ni autres espèces que des écus d'or, quarts d'écu, pièces de 20 sols d'argent (demi-francs), et douzains, sous peine d'être punis comme faux monnayeurs et d'être tenus à la restitution de la tare et défectuosité de poids et loy, qui se trouvera aux pièces de 6 blancs envers ceux qui les auront reçues. » ; texte cité par P. Bordeaux, *ASFN*, 1895, p. 510, d'après Ms 4° 225 des Archives de la Monnaie de Paris.

Exemplaire de pinatelle non illustré dans les catalogues :

- (J. Florange), liste septembre 1960, n° 540 (50 F) très probablement le n° 9.

10 - Double sol parisis ou pinatelle de 1593

Non retrouvé.

Leclercq ayant donné sa démission, une assemblée particulière du 25 février 1593, charge les orfèvres Pierre Huré et Antoine Vatin de la nouvelle fabrication. Les exemplaires frappés en 1593, suite à la décision du 25 février, n'ont pas été retrouvés à ce jour.

Type : Sombart 4480.

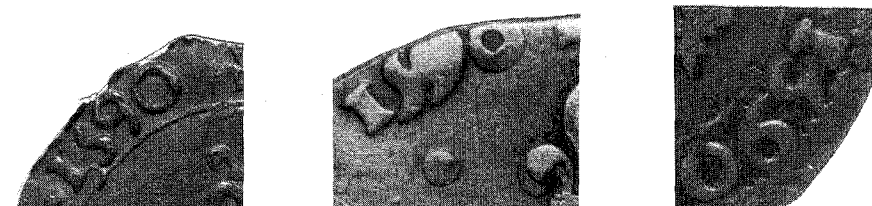
M. Hourlier et C. Charlet, « Les émissions de demi-francs, de doubles et simples sols parisis, et de douzains à Chalons-sur-Marne de 1589 à 1594 », *Cahiers Numismatiques*, n° 128, juin 1996, p. 36, citent deux documents d'archives :

- A.D. Aisne, C.C. 479. Le 8 mars 1593, Pierre Frere Jehan reçoit 40 sous pour avoir porté des lettres de la ville de Laon à monseigneur et aux prévôts et échevins de Soissons : « ... pour avoir un règlement sur l'exposition des pièces de six blancs... »

- Bibliothèque municipale de Laon, Ms. 490, fol. 268 r°. Il s'agit du document mentionné par Richart indiquant les décisions de l'assemblée particulière du 25 février et du 3 mai 1593 « ... Il fut dict que les collecteurs recevroient un tiers de la dette comme en pareil le receveur en recevroit d'eulx un tiers ».

11 - Quart d'écu sans millésime, au nom de Henri IV

A/ (Point) HENRICVS.IIIII.D.G.FRANC.ET NAV REX (point), (point dans le premier C), croix fleuronnée.



R/ (Point) SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDICTVM (point), écu de France couronné, accosté de II et II. À l'exergue : LA.

Type : Lafaurie 1066 (inconnu pour cet atelier) - Duplessy 1224A.

Exemplaire :

a - BnF, 8,35 g.

Datation proposée par Jean Duplessy : 1594.

C'est la seule monnaie au nom de Henri IV (2 août 1589 - 14 mai 1610) qui est connue à ce jour. À partir du 25 mai 1594, Henri IV fait le siège de Laon inféodée à la Ligue. La garnison était alors commandée par Charles-Emmanuel, comte de

Sommerive, fils du duc de Mayenne. Henri IV met en déroute l'armée espagnole le 18 juin. Le 22 juillet, la ville capitule. Le roi fait son entrée solennelle le 3 août en pénétrant par la porte royale et y resta jusqu'au 8. Richart nous apprend que la rébellion coûta 55722 écus d'or à la cité, mais on ne trouve aucune trace de frappe de monnaie dans son ouvrage. Le siège de Laon est connu et décrit (7). La ligue se termina en mars 1598, par la soumission du duc de Mercœur.

On peut penser à l'instar de Jean Duplessy que cette monnaie unique, non datée, provenant du trésor d'Alligny-Cosne (Nièvre) trouvé en 1979, a été frappée à cette occasion, en août 1594 (8). La facture des lettres semble indiquer une certaine improvisation dans la fabrication. Aucun des poinçons matrices utilisés pour les émissions précédentes n'est identifiable sur cette pièce. Ce quart d'écu a-t-il été frappé pendant le siège et à l'extérieur de Laon ? Toutefois, l'ancien maître ayant été certainement remplacé à cette occasion peut avoir récupéré son matériel. Rappelons qu'en 1593 Bonaventure Leclercq est déjà remplacé par Pierre Huré et Antoine Vatin.

Pour toutes ces pièces, d'or, d'argent ou de billon, le très petit nombre de coins connus et les rares exemplaires confirment une frappe locale très réduite.

L'étude des exemplaires retrouvés nous permet d'avancer que des quatre (paires de) coins gravés par Bonaventure Leclercq avant le 23 février 1590, il convient d'admettre qu'il y avait un coin pour l'écu d'or, un pour le quart d'écu, un pour le huitième d'écu et un pour la pinatelle. Pour l'année 1590, ce sont très certainement les coins utilisés pour les premières séries d'écus d'or, de quarts d'écu et de pinatelles qui ont été gravés avant cette date. Les séries suivantes du même millésime portent les marques distinctives : anneau partiel sur l'écu d'or, anneau sous le 5 sur la pinatelle et globe sur le quart d'écu.

HOURLIER (M.) — Les monnaies de plomb des rois des braies de Laon (XVe-XVIe siècle). (1)

Le Moyen Âge et la Renaissance virent se dérouler de nombreuses fêtes populaires, riches en extravagances de toutes sortes ; la plus célèbre est certainement la fête des fous déjà célébrée à Laon en 1280, suivie plus tard par celle des innocents commémorant le massacre des enfants par Hérode. Cette dernière fête célébrée le 28 décembre se trouvait dans la période de 12 jours qui sépare Noël de l'épiphanie et correspondait au temps des saturnales. Au début du XVe siècle apparaît à Laon une nouvelle fête, celle du « roi des braies » dite aussi « fête des bourgeois » ; cette fête durait trois jours et commençait le 13 janvier, jour des ides ; le Moyen-Âge chrétien fixa des commémorations importantes aux ides (du 13e au 16e jour du mois) et aux calendes (le premier jour du mois). Bien des fêtes anciennes furent déplacées sur ces dates essentielles.

Quelques jours après Noël, les habitants de Laon se réunissaient pour élire un chef : le « roi des braies » qui présiderait leur fête le 13 janvier et les deux jours sui-

7. *Laon, 1594 : Henri IV, la Ligue et la ville, Actes du colloque organisé par la Société Historique de Haute-Picardie (19-20 novembre 1994), Axona, mémoires et documents sur l'Aisne*, t. 1, Laon, 1996.

8. J. DUPLESSY, « Quart d'écu inédit de Laon au nom de Henri IV », *BSFN*, mars 1980, p. 664-666.

1. Braies : ample culotte serrée aux jambes par des lanières (*Dictionnaire du moyen français : la Renaissance*, éd. Larousse, Millau, 1992).